

[Traduction]

LES MESURES PRISES PAR LE MINISTRE DES FINANCES

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, le solliciteur général voudrait laisser croire aux Canadiens que ce débat porte sur la confiance ou la non-confiance de l'opposition dans la GRC. Ce n'est pas le jugement de la GRC que nous mettons en doute aujourd'hui. Le fait est que, le 26 avril, le ministre des Finances du Canada a pris une mesure extraordinaire en diffusant son budget lors d'une conférence de presse dans la soirée.

Le 27 avril, le ministre est venu expliquer cette mesure à la Chambre en disant qu'il y avait eu une seule fuite au réseau de télévision Global.

Monsieur le Président, nous savons aujourd'hui qu'il n'y a pas eu seulement une fuite. Ma question au leader du gouvernement à la Chambre et ministre de la Justice, qui a déjà été posée aujourd'hui mais qui est restée sans réponse, est la suivante: quand le ministre des Finances a-t-il appris qu'il y avait eu d'autres fuites? Le savait-il quand il a expliqué à la Chambre qu'il a pris cette mesure à cause d'une seule fuite au réseau Global? Le ministre des Finances a-t-il trompé la Chambre des communes?

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, lorsque le réseau de télévision Global a annoncé qu'il y avait eu une fuite concernant le budget, nous avons demandé à la GRC de faire enquête. Cette enquête est en cours.

ON ALLÈGUE QUE LA CHAMBRE DES COMMUNES A ÉTÉ INDUITE EN ERREUR

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, le ministre de la Justice n'a pas répondu à la question, qui est pourtant très simple. Ce que les Canadiens et nous voulons savoir, c'est si le ministre des Finances, qui, le 27 avril et les jours suivants, a répété à maintes reprises au Parlement qu'il s'agissait d'une seule fuite au réseau Global, était à ce moment-là au courant d'une deuxième fuite à Toronto et d'autres fuites ailleurs. Pourquoi le ministre des Finances du Canada, le premier ministre et même le ministre de la Justice ont-ils trompé délibérément la Chambre des communes et les Canadiens?

• (1450)

M. le Président: À l'ordre. Le député sait qu'il est interdit de porter ce genre d'accusation.

Questions orales

Des voix: Est-ce vrai ou non?

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'ai essayé, je crois, de faire mon possible pour qu'il y ait une série de questions efficaces et scrutatrices. Le gouvernement a donné des réponses à ces questions. Il ne m'appartient pas de les juger. Le député sait certainement qu'il est interdit de dire que quelqu'un à la Chambre trompe délibérément la Chambre. C'est une accusation très grave, et j'espère que le député se rétractera. Le député a la parole.

M. Tobin: Monsieur le Président, je ne peux pas me rétracter.

M. le Président: À l'ordre. Peut-être que nous pourrions donner la parole à un autre député, du moins pour l'instant. Le député de Mississauga-Est.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA PRIVATISATION—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre responsable de Postes Canada, je pose ma question au vice-premier ministre.

Lors d'audiences tenues mardi, les députés ont appris que des travailleurs de Postes Canada étaient systématiquement harcelés par leurs supérieurs. On a parlé d'abus contre des travailleurs blessés, des femmes enceintes ou des handicapés.

On a dit à beaucoup que ces mesures punitives étaient le résultat de directives de la haute administration visant à préparer la société pour la privatisation.

Voici ma question, monsieur le Président: quelle est exactement la politique du gouvernement en ce qui concerne Postes Canada et est-ce qu'il encourage et approuve ces tactiques pour améliorer les possibilités de privatisation de la société?

Des voix: Bravo!

L'hon. William C. Winegard (ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le Président, le ministre responsable de Postes Canada est en voyage officiel aujourd'hui. Je vais prendre note de la question et je m'assurerai qu'il est mis au courant.

Mme Copps: Eh, soyez sérieux!

M. le Président: Question supplémentaire.